

RAPPORT ANNUEL 2020

Déposé lors de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2021

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente.....	1
1. Le conseil d'administration	2
2. Bilan des activités	5
3. Préoccupations des citoyens	14
4. Sujets traités par le conseiller municipal	15
5. Mandat du Conseil d'arrondissement et du Comité exécutif	16
6. Carte du quartier Saint-Roch.....	17
7. États financiers 2020	18

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Pour le Conseil de quartier Saint-Roch, comme pour bien d'autres organismes, 2020 aura été une année de résilience et d'adaptation. Dès le mois de mars, les consignes sanitaires établies en raison de la pandémie de Covid-19 ont créé de nombreux défis, dont le besoin de s'ajuster aux outils de communication numérique et surtout, la difficulté d'échanger avec les citoyens dans un contexte virtuel. Cet enjeu est de taille dans la mesure où les conseils de quartier ont comme principal objectif d'être un pont de communication entre les citoyens, la Ville et notre conseiller municipal. Malgré tout, les administrateurs ont su s'armer de détermination (et de leur connexion internet) pour assurer la reprise et le maintien des assemblées du CQSR.

Parallèlement à la pandémie, 2020 a surtout été une année remplie de grandes annonces pour notre quartier. Nous savons maintenant que notre quartier vivra de grands changements dans les années à venir, que ce soit avec l'arrivée du tramway, la piétonnisation de la rue de la Couronne, la reconfiguration de la rue Dorchester, la construction de la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy et la requalification tant attendue de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain. Si ces projets nous confirment que nous vivons bel et bien dans un quartier des plus dynamiques, les nombreuses questions et préoccupations soulevées par les citoyens lors de nos assemblées nous prouvent à nouveau que la participation citoyenne est une condition essentielle à la réalisation d'un développement urbain réussi. C'est avec cette priorité en tête que j'ai accepté la présidence du CQSR en novembre 2020.

Ceci m'amène à un point très important : il est impossible de passer en revue l'année 2020 sans souligner l'implication et le travail acharné de notre présidente sortante, Véronique Chabot. Travailler avec Véronique était un réel plaisir et elle a su transmettre au CQSR son énergie positive inégalée. Son intérêt marqué pour les enjeux touchant aux populations vulnérables et marginalisées, qu'elle a mis à profit notamment à travers le projet des Valoristes et le comité itinérance, était contagieux. Merci pour tes idées, ton leadership et ta précieuse originalité.

Je remercie enfin mes collègues administrateurs qui ont amené, au fil de nos assemblées et réunions préparatoires, des réflexions éclairées et constructives sur les enjeux de notre quartier. Votre engagement citoyen contribue à la qualité de notre milieu de vie.

Sans plus tarder, c'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel 2020.

Frédérique Lavoie

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Les administrateurs au 31 décembre 2020

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote:

Mesdames	Frédérique Lavoie	Présidente (2021)
	Véronique Chabot	Trésorière (2021)
	Lise Côté-Comeau	Administratrice (2022)
Messieurs	Philippe Morissette	Administrateur (2021)
	Pierre Maheux	Administrateur (2021)
	Louis-Charles Lacroix	Administrateur (2022)
	Charles Zinzer	Administrateur (2022)
	Louis-H. Campagna	Administrateur coopté (2021)
	Patrick Charette	Administrateur coopté (2021)

Le nouveau Conseil d'administration a été élu le 29 octobre 2020, les postes de l'exécutif ont été nommés lors de l'assemblée publique de novembre et le poste de secrétaire du C.A. n'était pas pourvu au 31 décembre 2020. En plus des personnes en poste au 31 décembre, d'autres personnes ont été sur le conseil d'administration en cours d'année 2019:

Michèle Dumas-Paradis : fin de mandat en avril 2020 (prolongé jusqu'en septembre)

Postes vacants au 31 décembre 2020: 1 administrateur coopté et 1 administratrice élue

Membre sans droit de vote :

M.	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal
----	---------------------	----------------------

Secrétariat de rédaction:

Mmes	Odile Rochon	Janvier à juin 2020
	Pascale Laliberté	Août à décembre 2020

Personne-ressource à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

M.	Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
----	----------------	---------------------------------------

1.2 Son fonctionnement

Mission du conseil de quartier:

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Selon sa définition dans la Charte: *«Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique».*

Mandat:

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville ou sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute matière concernant le quartier;
- En collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Composition du conseil d'administration:

Quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Les administrateurs sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Participation du public aux assemblées:

Les assemblées publiques du conseil d'administration du Conseil de Quartier Saint-Roch sont ouvertes à tous. À chaque assemblée, une période de temps est réservée pour des questions ou des commentaires du public. Une nuance doit être apportée ici dans le vocabulaire : «le public» c'est l'ensemble des gens qui assistent à l'assemblée, «les membres» c'est les résidents du quartier, «les administrateurs» c'est les membres du conseil d'administration.

Assemblées:

Outre l'assemblée annuelle générale des membres (octobre), en 2020 le conseil d'administration a tenu neuf (9) assemblées ordinaires, dont deux (2) en personne avec public, deux (2) d'urgence à huis clos, trois (3) ordinaires à huis clos et deux (2) ordinaires avec public par visioconférence. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil et des comités.

Coordonnées et dates des assemblées :

Les activités du CQSR ont été suspendues en mars 2020, selon les décrets du gouvernement provincial et les directives de la Santé publique, en réponse à la crise liée au Covid-19. Les administrateurs ont continué à fonctionner par réunions de travail téléphoniques et par échanges de courriels. En juin, le conseil d'administration a appris que la Ville de Québec avait changé la réglementation afin de permettre les assemblées à huis clos pour les conseils de quartier. Le CQSR s'est donc rassemblé à huis clos en juin, août et septembre afin de déposer, par résolutions, des demandes de budget d'initiative, un document sur le tramway, un mémoire sur la nouvelle politique de participation publique, et quelques chèques de fonctionnement.

En 2020, le conseil de quartier a donc pu tenir seulement deux assemblées publiques en personne (en janvier et en février). Les assemblées de mars et avril 2020 ont été annulées. À partir du mois de mai 2020, les assemblées du conseil de quartier de l'année se sont tenues sur la plateforme Zoom. Les assemblées de mai à octobre se sont tenues à huis clos. Les assemblées ont lieu le dernier jeudi du mois. Le conseil a pris congé en juillet.

Les dates des assemblées du conseil de quartier, les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/index.aspx.

1.3 Adresse de correspondance et personne-ressource à la Ville

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier Saint-Roch
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2
Courriel : conseilquartier.saint-roch@ville.quebec.qc.ca
Facebook : Conseil de quartier Saint-Roch

M. Daniel Leclerc Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418 641-6101, poste 7139
Télécopieur : 418 641-6674
Courriel : Daniel.Leclerc@ville.quebec.qc.ca


2. BILAN DES ACTIVITÉS

En janvier 2020, le CQSR a adopté son Plan d'action 2020-2022. Conséquemment, cette année le rapport des activités du CQSR est présenté en fonction du Plan d'action. L'ensemble des projets d'initiatives, des résolutions pour appuyer, demander ou prendre position, les présentations invitées aux assemblées, les consultations, ainsi que les représentations du conseil de quartier à différents événements, toutes ces activités sont regroupées selon les quatre grands axes d'actions : la santé durable & l'environnement, l'urbanisme, l'humain et la participation citoyenne.

Toutes les résolutions et les documents concernant les affaires courantes administratives peuvent être consultés dans les procès-verbaux du conseil déposés sur le site de la Ville au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/proces_verbaux.aspx?q=29

1. Santé durable et Environnement

1.1 Soutenir les initiatives visant à créer des îlots de fraîcheur, des lieux de rencontre, déminéraliser, verdifier, créer des liaisons vertes, transformer des espaces sous-utilisés pour y créer des jardins et embellir.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Pouvoir d'initiative	Projet de jardin pédagogique mobile en partenariat avec M. Desmarais (Bien Vivre St-Roch) et l'école des Berges. Le montant de 2000\$ du CQSR a permis de fabriquer les stations mobiles d'introduction au jardinage à l'intérieur (automne et hiver) qui sont prêtées aux familles des élèves fréquentant l'École primaire des Berges. 	Juin
Pouvoir d'initiative	Projet de fête de quartier entourant la déminéralisation d'une place située au 201 rue du Roi, piloté par la Table de quartier l'Engrenage. Le CQSR devait participer financièrement à l'évènement pour un montant de 300\$ afin de pouvoir offrir des collations aux personnes présentes. Malheureusement, l'activité a été reportée à cause des directives sanitaires, elle n'a pas eu lieu.	Août
Demande par résolution	En appui à une initiative citoyenne, et en cohérence avec le PPU, le CQSR demande à la Ville de Québec de transformer le terrain de stationnement situé au coin de la rue du Parvis et de la rue de la Salle en parc de proximité . Le projet a été approuvé par la ville.	Juin

1.2 Solliciter l'administration municipale afin d'améliorer la réglementation et les bonnes pratiques sur les chantiers de construction afin d'assurer la conservation des arbres existants.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Présentation en assemblée	Le CQSR a reçu en assemblée une présentation de la ville sur le projet ' LAB des rues conviviales – Verdissement et déminéralisation des quartiers centraux', par le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec. Les citoyens présents ont pu interagir. Le CQSR a posé des questions à propos de la protection des arbres matures au lieu de couper et planter de nouveaux arbres. Plusieurs interventions du	Déc

	C.A. visaient à sensibiliser les gens de la ville à cet enjeu particulier, même si c'était hors sujet de la présentation.	
--	---	--

1.3 Encourager la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, en lien avec les mégots, les déchets sauvages, les matières résiduelles, le camionnage, les activités du port, et tout autre enjeu pertinent au quartier.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	Le CQSR a participé aux Grands ménages Basse-ville, comme plusieurs autres organismes et citoyens, malgré le contexte lié à la Covid-19. Cette activité s'est déroulée en après-midi entre l'usine Rothmans et la Marina. 	Mai
Représenter le CQSR	Le CQSR était représenté en début 2020 au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) et a transmis l'information en assemblée. À la suggestion d'un citoyen lors de l'assemblée, le CQSR souhaite transmettre une motion de félicitations à Mme Véronique Lalande pour l'ensemble de son œuvre dans le dossier du Port de Québec, ainsi qu'à son conjoint M. Louis Duchesne.	Jan
Appui par résolution	Afin de favoriser l'octroi d'un financement de projet, le CQSR donne son appui à la démarche du volet 2 du projet Mon environnement ma santé, visant à préciser comment, dans Limoilou-Vanier-Basse-ville, la qualité de l'air est liée à la défavorisation sociale.	Fév
Prise de position	Le CQSR se prononce contre le projet de terminal Laurentia pour la détérioration de l'environnement que le projet va entraîner pour les résidents du secteur avec l'augmentation de la circulation lourde. Il est bon de rappeler que les secteurs de la basse-ville, Limoilou et Vanier sont les quartiers les plus pollués de la Ville de Québec, et que cette pollution atmosphérique est due à trois sources : le transport (auto et camion), le secteur industriel de Limoilou (incinérateur) et le port de Québec. Le projet d'agrandissement du port propose d'augmenter 2 des trois sources de pollution de nos quartiers.	Déc

1.4 Se rallier à d'autres conseils de quartiers concernant des enjeux transversaux.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	Le CQSR est représenté à la Table de concertation des CQ pour l'environnement. Il n'y a pas eu de rencontre en 2020.	-
Représenter le CQSR	Le CQSR est représenté à la Table de concertation des CQ pour les pistes cyclables. Il y a eu une rencontre en 2020.	Sept
Représenter le CQSR	Suite à la présentation préliminaire du projet de boulevard urbain Hamel-Laurentienne, le CQSR s'est joint lors d'une sortie publique le 15 décembre aux conseils de quartiers du Vieux-Québec, Lairet et Vieux-Limoilou, et l'organisme Accès Transports Viables pour demander un projet plus ambitieux à la ville.	Déc

2. Urbanisme

2.1 Suivre les chantiers du réseau de transport structurant et autres projets de construction (bruit, services maintenus, mobilité, communication, mitigation, représentation des citoyens, bon voisinage) afin d'être un canal de communication entre la ville et les résidents.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	En fin d'année 2019, le CQSR accepte l'invitation de la ville de participer au Comité de bon voisinage du réseau de transport structurant . Le CQSR nomme M. Pierre Maheux (principal) et Mme Lise Côté-Comeau (substitut) pour ce comité. En 2020, la ville n'a organisé aucune rencontre pour ce comité.	Juin
Prise de position	Le Conseil de quartier Saint-Roch exprime son désaccord complet avec la sortie d'un éventuel troisième lien dans le quartier, quel que soit l'endroit de cette sortie.	Fév
Demande par résolution	Afin de mieux comprendre le projet pour son rôle de plateforme d'échanges entre la ville et les résidents du quartier, le CQSR demande à l'administration municipale de tenir une ou plusieurs rencontres à huis clos avec les personnes responsables des plans et devis du futur réseau de transport en commun structurant. Cette demande a été acceptée et s'est tenue en ligne le 5 mai.	Fév
Prise de position	Suite à la présentation du tramway de la Couronne jusqu'à Pointe-aux-Lièvres le 5 mai, le CQSR a déposé un document à la ville (disponible sur le site du CQSR). Le document résume la position du CQSR et des suggestions , entre autres la présence de lien sécuritaire pour traverser l'autoroute Laurentienne après la construction de la gare de triage et la démolition de la traverse aérienne actuelle. Il a été aussi demandé à ce que le trajet sur Des Chalutiers passe sur les terrains de la Rothmans et ce pour diminuer l'impact de proximité avec les résidents du secteur.	Mai
Représenter le CQSR	Le CQSR tient une marche citoyenne pour visualiser le trajet du tramway incluant les changements de circulation dans le quartier.	Sept

2.2 Soutenir l'amélioration de la sécurité, ainsi que du sentiment de sécurité, dans les déplacements.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Appui par résolution	Appui aux brigadières et brigadiers de la Ville de Québec dans leurs demandes pour ne pas réduire leurs heures de travail, car la ville contrevient à sa propre politique en matière de sécurité routière.	Jan
Pouvoir d'initiative	Le CQSR a été interpellé par une mère d'enfants fréquentant l'école des Berges sur la dangerosité de la traverse piétonne sur la rue Prince-Édouard. Après avoir constaté les faits, le CQSR demande 600\$ du budget d'initiative pour produire des fanions «urgent et éphémère» à installer à cet endroit afin de ralentir la vitesse de la circulation automobile près de l'école des Berges. La Ville a refusé le projet d'après l'explication que bientôt il y aurait des enveloppes à dépenser pour la sécurité routière. Le CQSR et les citoyens concernés sont en désaccord avec le délai proposé, car cela implique de ne rien faire à la rentrée scolaire 2020 et attendre 1 an encore. On rappelle que cet enjeu fait partie des revendications de l'école, des parents et de groupes de citoyen depuis son ouverture dans les années 80.	Juin



Demande par résolution	Le CQSR a demandé au Service de mobilité intelligente de la ville de Québec d'installer un radar photo devant l'école des Berges pour faire ralentir les automobilistes. Cette demande a été acceptée, mais dû à certains règlements du MTQ, le radar photo peut uniquement être temporaire à cet endroit, il sera donc intermittent.	Juin
Pouvoir de consultation	Dans le cadre de la consultation de la ville sur les rues partagées, le CQSR se positionne en faveur de la piétonnisation de la rue Sainte-Hélène, de faire de la rue Caron une rue partagée et de faire de la rue du Roi, entre Dorchester et Caron, une rue piétonne. Ces aménagements seraient la fin de semaine. Ceci est en lien avec la Covid-19 et la distanciation de 2m recommandée par la santé publique.	Juin
Représenter le CQSR	Le CQSR est présent au lancement de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2020-2024 et du Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec. Un résumé est transmis lors de l'assemblée.	Sept
Demande par résolution	Le CQSR, en partenariat avec Mme Vicki Plourde représentante du Conseil d'établissement de l'école des Berges pour le présent projet de sensibilisation des automobilistes au passage piéton devant l'école, demande la subvention de 3000\$ au nom du CQSR afin d'atteindre un montant total de 6000\$ pour le même projet conjoint. Le montant n'entre pas dans le budget de fonctionnement ni dans le budget d'initiative du CQSR. C'est quelque chose à part. L'organisatrice mentionne que ça exige beaucoup de temps et d'énergie pour monter un projet qui répond aux exigences de la ville pour cette enveloppe. Le CQSR trouve que la ville délègue son volet ISÉ en sous-traitance par les citoyens bénévoles.	Nov

2.3 Assurer une veille sur la conservation du patrimoine bâti et l'intégration des nouveaux projets.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Pouvoir de consultation	Le CQSR a reçu une demande d'opinion de la ville concernant la Modifications au Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur sud du centre-ville Saint-Roch, avec une présentation de Diane Collin, conseillère en urbanisme, Ville de Québec Le C.A. s'est prononcé en accord avec l'utilisation du 2 ^e étage par la librairie et de la régularisation du débit d'alcool, mais en désaccord avec la permission d'utiliser le RDC sur la rue commerciale à l'extrémité de St-Joseph pour faire des bureaux (même avec conditions de vitrine).	Sept
Demande par résolution	Les administrateurs du CQSR n'avaient pas la possibilité de participer et/ou produire une réponse dans les délais donnés par la consultation publique. Le CQSR a demandé par résolution à la Ville de Québec de bonifier la proposition préliminaire de reconversion de l'autoroute Laurentienne .	Déc

2.4 Participer à l'amélioration de la politique sur le déneigement.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	Le CQSR a assisté à la séance d'information de la ville pour annoncer une nouvelle politique de déneigement . Il en est ressorti l'intention d'accélérer le déneigement et améliorer la priorisation du service. Pas d'économies d'argent.	Sept

2.5 Soutenir des initiatives en art urbain.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	Aucune action.	

3. Social et Humain

3.1 Soutenir les initiatives œuvrant pour la sécurité alimentaire.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	Suite à l'adoption du Plan d'action 2020-2022, le CQSR a rencontré individuellement la personne responsable du projet Du potager à l'assiette au YMCA afin d'ouvrir la porte à un éventuel partenariat sur la sécurité alimentaire. Comme le CQSR a fonctionné au minimum entre mars et octobre (pas d'assemblées publiques dû à la covid-19) la relation n'a pas été entretenue. À reprendre en 2021.	Fév

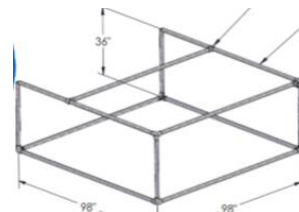


3.2 Participer à la réflexion sur le logement social et l'hébergement touristique.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Demande par résolution	Le CQSR a demandé à la ville un moratoire empêchant la transformation des hébergements existants en hébergement de type AirBnB, étant donné le taux d'occupation supérieure à 100% dans le réseau communautaire en itinérance, le taux d'inoccupation des logements est à peine à 2.3% dans notre secteur. La réponse de la ville a été une protection supplémentaire dans le secteur résidentiel, mais un refus pour un moratoire dans les zones commerciales, cette demande était supportée par la SDC de Saint-Roch.	Jan
Demande par résolution	Le CQSR a demandé à la Ville de Québec de prendre position à l'encontre des dispositions du projet de loi 67 (Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau) qui restreignent les pouvoirs des municipalités de contrôler les établissements de type "AirBNB" sur son territoire. Ce sont l'UMQ et la FQM qui ont fait des démarches auprès du gouvernement particulièrement en ce qui concerne l'adresse principale, ces demandes n'ont pas été retenues par le gouvernement. La Ville a pris action dans le sens de la demande du CQSR dans ce dossier.	Oct

3.3 Favoriser la mixité sociale pour une vie de quartier inclusive et aussi relativement à l'augmentation du tourisme.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	Suite à l'adoption du Plan d'action 2020-2022, le CQSR a rencontré individuellement la SDC afin de trouver des enjeux communs. Il en est ressorti que la vitalité et la mixité sur la rue St-Joseph, ainsi que la pollution des mégots et la cohabitation avec les touristes sont prioritaires. En raison de la Covid-19, l'enjeu du tourisme a été pas mal réglé rapidement. La SDC et le CQSR vont collaborer ponctuellement au besoin sur d'autres enjeux.	Fév
Pouvoir d'initiative	Projet de mini-structure pour la pratique du «parkour urbain» en partenariat avec l'Académie québécoise de l'art du déplacement près du skateparc dans le parc Victoria. Cette activité rayonne partout dans le monde et il y a une école à Québec. Ce sport enseigne la persévérance, le dépassement de soi, la sécurité des mouvements, l'esprit de communauté et favorise la santé par le jeu dans les villes. Lors de la présentation en assemblée, l'administration municipale a indiqué plusieurs contraintes par la Ville (dont les assurances, la nécessité de monter/démonter la structure	Août



	chaque semaine et l'entreposage). En conséquence, le porteur du projet a laissé tomber sa demande au CQSR.	
--	--	--

3.4 Suivre et participer aux enjeux concernant les personnes marginalisées, l'isolement, l'itinérance, la pauvreté, l'accès aux soins de santé, l'implantation du site d'injection supervisée, les nouveaux arrivants, les personnes âgées vulnérables.

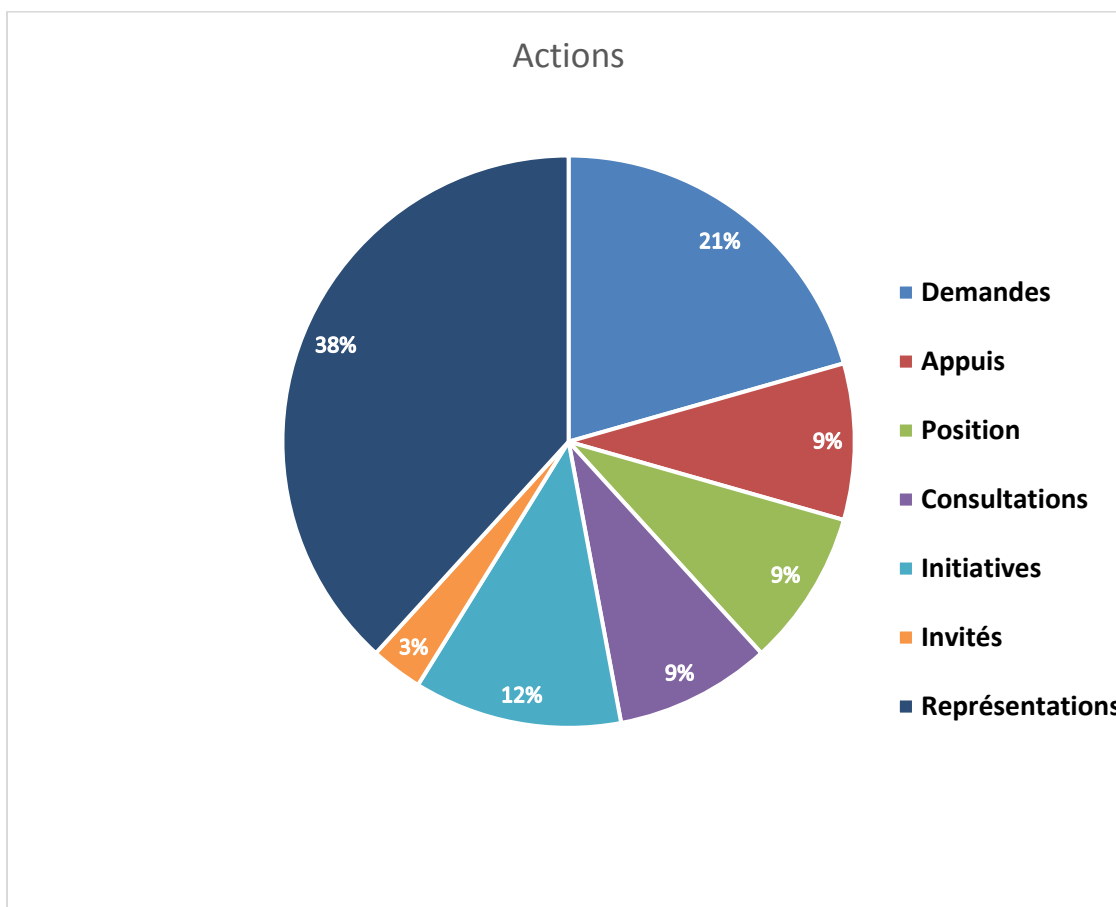
Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	Des administrateurs du CQSR ont participé à une rencontre de concertation avec l'Engrenage à propos du projet Imagine St-Roch. Plusieurs enjeux identifiés par l'Engrenage sont similaires à ceux du plan d'action du CQSR. Il est donc convenu d'unir nos forces ponctuellement et de se soutenir au lieu de dédoubler les actions chacun de notre côté.	Juil
Représenter le CQSR	Le CQSR a été présent à la rencontre d'information et d'échange concernant l'implantation des services de consommation supervisée (SCS). Il est rapporté qu'il y a eu des pétitions contre et pour l'ouverture du service de consommation supervisée. Par ailleurs, le débat a été posé lors de l'assemblée de voisinage sur le sujet. Il a été décidé que les locaux seraient affichés subtilement et les heures d'ouverture ont déjà été communiquées. La clinique SABSA a aménagé pour sa part dans ses nouveaux locaux au coin de la rue Prince-Édouard au mois de janvier. Il faut se rappeler que l'implantation d'un SIS (SCS) dans le quartier est en discussion et en consultation depuis plus de 10 ans. L'aboutissement de ce projet est le fruit du travail de mobilisation du milieu communautaire, du travail de consultation que le conseil de quartier a fait et d'une ouverture de la ville, des élus et du réseau institutionnel et la sensibilité et l'ouverture des résidents du secteur.	Nov
Pouvoir de consultation	Le CQSR a reçu une demande d'opinion de la ville concernant le Projet L.U.N.E et projet de modification de règlement (autorisation personnelle). La présentation a eu lieu sur zoom, par Lydia Toupin, urbaniste Ville de Québec, et Chantal Simoneau, directrice générale du refuge L.U.N.E. Il y a eu une discussion citoyenne à propos d'inquiétudes de bon voisinage. Finalement, le C.A s'est prononcé en faveur de l'autorisation.	Déc



3.5 Encourager et soutenir l'écocitoyenneté*, par l'éducation, l'information et la sensibilisation à travers des activités et projets variés.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Appui par résolution	Le CQSR appuie l' Objectif Résilience par l'envoi d'une lettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour la participation au programme Action Climat et son financement du Centre Jacques-Cartier avec des activités d'éducation populaire du projet Objectif Résilience qui se traduiront par différents projets citoyen.es favorisant une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre sur le long terme.	Juin

Hormis tous les sujets discutés en 2020, le CQSR a réalisé 34 actions concrètes dans les axes de l'environnement, de l'urbanisme et de l'humain, soit 7 sous forme de demandes par résolutions, 3 sous forme d'appui, 3 sous forme de prise de position. De plus, le CQSR a exercé 3 fois son pouvoir de consultation (initié par la ville) et 4 fois son pouvoir d'initiative (projets initiés par des citoyens). Il y a eu 1 présentation invitée et 13 représentations du CQSR à l'externe. Il ressort que les résolutions (demandes diverses et d'initiatives+ appuis + prises de position) représentent 51% des actions et les représentations du CQSR à l'externe c'est 38%. Et tout cela est réalisé bénévolement.

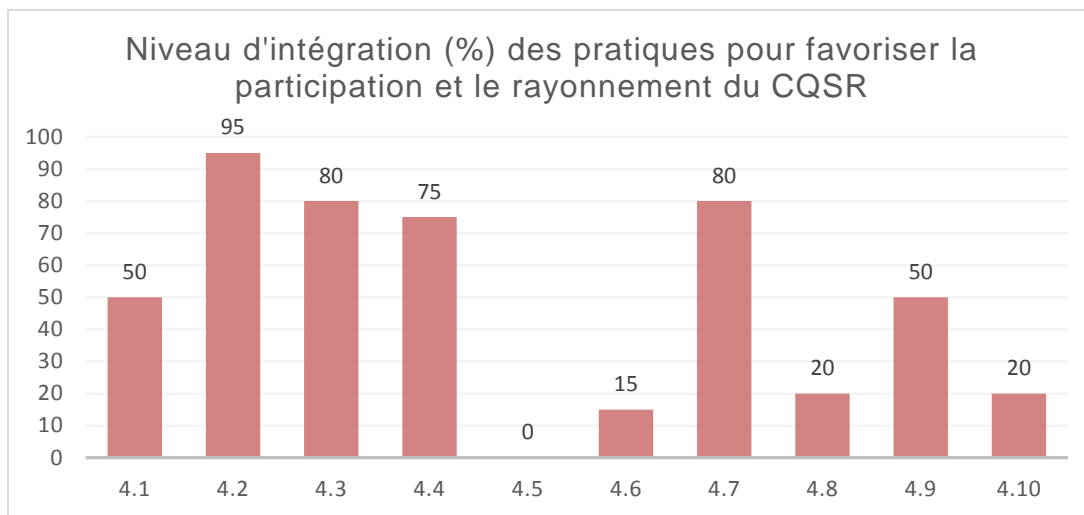


4. Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier

L'axe numéro 4 du Plan d'action 2020-2022 est différent, c'est-à-dire qu'il repose plutôt sur des manières de faire que sur les actions en tant que tel. Certainement, l'année 2020 a été particulière et contraignante pour la participation publique. Il y a eu seulement 2 assemblée publiques régulières en personne en janvier et février, des assemblées à huis clos minimalistes du C.A. entre février et octobre en lien avec la covid-19 puis d'octobre à décembre, les assemblées publiques ont été sur zoom. On constate que le **zoom ce n'est pas l'idéal pour la délibération et la participation** directe à la politique de proximité. Voici les approches visées, leur degré d'intégration et des commentaires :

Approche	fait	Commentaires
4.1 Poser une question sur les réseaux sociaux en amont de chaque assemblée publique.	50%	En réunion préparatoire, les administrateurs décident de la question du mois à poser sur facebook afin d'interagir et rapporter les commentaires des gens qui ne peuvent pas assister aux assemblées. Peu de résultats en 2020.
4.2 Utiliser la page facebook du comité de citoyens Saint-Roch.	95%	Presque toutes les publications de la page facebook du CQSR ont été relayées sur la page du Comité de citoyens SR. En plus, une veille des commentaires en général sur cette page a été effectuée en continu.
4.3 Prévoir suffisamment de temps de parole aux assemblées afin que le citoyen s'exprime sur les enjeux qui le préoccupent.	80%	En personne, janvier et février, il y a eu beaucoup de temps de parole aux assemblées. En octobre, novembre et décembre, la nouvelle réalité sur zoom est difficile à gérer. D'un mois à l'autre on ne sais jamais à l'avance si des gens vont être présents et voudront parler un peu ou beaucoup. Il faut gérer le chat en parallèle. Il est prévu d'alléger les ordres du jour pour laisser plus de place au public. C'est plus facile à dire qu'à faire.
4.4 Assurer le suivi des demandes et recommandations des citoyen.	75%	La plupart du temps, le CQSR fait un suivi à l'assemblée suivante, au conseiller en consultations publiques ou au conseiller municipal, pour connaître la réponse de la ville à nos demandes par résolution.
4.5 Quelques fois dans l'année, tenir un débat d'idées pour approfondir un enjeu précis.	0%	Ce genre de débat de fond, auquel on consacrerait une assemblée entière avec un invité expert sous forme de table ronde ou d'opposition de points de vue, n'a pas eu lieu en 2020 à cause de la situation covid-19.
4.6 Faire de l'autopromotion pour augmenter la présence aux assemblées publiques mensuelles.	15%	Pour l'AGA d'octobre on a fait de la promotion dans MonSaintRoch, par la SDC et sur facebook pour recruter des nouveaux administrateurs. Le reste de l'année le CQSR a fonctionné au minimum, sans autopromotion.
4.7 Attirer des administrateurs en provenance de milieux diversifiés (arts, affaires, communautaire, ...)	80%	Un effort considérable a été fait en décrivant les postes pour les profils d'administrateurs recherchés pour l'AGA. Cela a permis de recruter du milieu des affaires, du milieu étudiant et du milieu de l'itinérance. Aussi, certains résidents sont présents de manière récurrente en provenance du milieu communautaire ou représentant la réalité famille dans SR qui contribuent aux discussions sans être administrateurs.

4.8 Solliciter l'administration municipale afin d'avoir un budget pour de l'autopromotion (kiosques, affiches, radio, visibilité payante, attractivité à l'assemblée annuelle, etc)	20%	Le CQSR a demandé 300\$ à l'administration municipale pour financer un événement cocktail à l'AGA d'avril qui n'a finalement pas eu lieu à cause de la covid-19. Le CQSR a demandé une distribution postale de dépliants sur carton couleur (comme avant) et d'être sur un dépliant distinct du Conseil de quartier St-Sauveur.
4.9 Entretenir des liens avec les organismes du quartier.	50%	Cela a été fait, du mieux possible malgré la situation covid-19. Voir les représentations du CQSR plus haut.
4.10 Assurer une veille à propos de pratiques inspirantes dans d'autres villes.	20%	Le C.A. a fait circuler de l'info sur des bonnes pratiques de sécurité piéton devant l'école primaire à Sept-Iles et des échanges sur les villes intelligentes vs idiotes.



Le plus important, **c'est le mémoire que le CQSR** a déposé dans le cadre des consultations publiques de la Ville de Québec en vue de la révision de sa **Politique de participation publique**, daté du 30 avril 2020. Le CQSR a aussi défendu verbalement son mémoire le 24 novembre 2020 lors des audiences des consultations publiques de la ville. Celui-ci est disponible sur le site du CQSR.

La ville ne mentionne pas les conseils de quartier dans sa nouvelle Politique de participation publique, comme si cela n'existait simplement pas. Il y a une **profonde réflexion à faire à propos des moyens qui sont mis à disposition des conseils de quartier**. Les CQ sont des écoles pour que le citoyen apprenne la participation politique (non-partisane) et se pratique à la démocratie directe. Les CQ existent uniquement à Québec, ceci est très précieux. Cependant, étant perçus comme un contre-pouvoir ou des groupes de pression par l'administration en place, on remarque depuis plusieurs années la triste dégradation des moyens (financiers, obstructions et contournement des pouvoirs d'initiative et de consultation, baisse de la visibilité, etc.).

Il n'est pas pensable, dans le présent rapport, de compter **les discussions entre les administrateurs, le conseiller municipal, les invités et le public**, pour lesquelles le CQSR n'a pas posé d'action par résolution. Cependant, ces dialogues restent très pertinents pour comprendre notre quartier, nos enjeux, nos univers qui se chevauchent des fois même de manière invisible sur le même territoire. Chaque fois qu'on se donne la peine d'avoir une discussion, on observe, on écoute l'autre, on participe, on intègre plus les différentes facettes de notre quartier. Les détails de ces échanges sont notés dans nos procès-verbaux.

3. PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

À chaque assemblée publique, les citoyens dans la salle sont encouragés à interagir avec les administrateurs et avec le conseiller municipal. Voici un survol des questions et préoccupations posées par le public pendant l'année 2020 :

- **Sécurité routière**

L'enjeu de la sécurité routière est l'une des questions les plus récurrentes au CQSR. Les citoyens ont fait part de leurs préoccupations à ce sujet à plusieurs reprises, notamment en ce qui a trait à :

- la vitesse sur la rue du Prince-Édouard qui est une menace pour la sécurité des enfants qui fréquentent l'école des Berges
- la configuration de la rue Simon-Napoléon-Parent, qui est très dangereuse à traverser surtout à l'intersection de la rue Saint-Anselme
- les limites de vitesse dans le quartier
- la difficulté de traverser l'autoroute Laurentienne

- **Réseau de transport structurant**

Les annonces et présentations du bureau de projet du RTCS ont suscité plusieurs questions auprès des citoyennes, plus précisément sur :

- son tracé
- les travaux à venir
- la nature des infrastructures (rails)
- les changements dans la circulation
- le passage du tramway près des appartements de la rue des Canotiers
- la reconfiguration de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain dans la foulée de l'arrivée du tramway

- **Mixité sociale**

Avec l'arrivée en 2021 du site de consommation supervisée dans St-Roch, les citoyens ont soulevé leurs craintes quant au maintien du vivre-ensemble dans le quartier et de l'intégration harmonieuse de la mixité sociale.

- **Verdissement**

Des questions ont été posées lors des assemblées publiques en lien avec le verdissement urbain dans le quartier, notamment sur l'abattage des arbres et la possibilité d'établir une connexion verte. De plus, la création de parc a été un sujet abordé par les citoyens en lien avec le projet de transformer le stationnement au coin des rues du Pont et de la Salle en espace vert.

4. SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

À chaque assemblée publique, une période est réservée au conseiller municipal. Le conseiller transmet de l'information, ensuite le public lui pose des questions sur ces points ou à propos de tout autre sujet qu'il voudrait aborder. Nous tenons à souligner que M. Pierre-Luc Lachance a été présent à presque toutes les assemblées publiques de 2020. Lorsqu'il avait un empêchement, il nous le disait afin qu'on l'enlève de l'ordre du jour à l'avance, ceci afin que le citoyen ne se présente pas pour rien s'il voulait lui parler. M. Lachance s'applique à maintenir une relation constructive avec le conseil de quartier, ce qui est apprécié et profitable pour le quartier. Voici un survol de quelques points sur lesquels le conseiller municipal a eu l'occasion de transmettre de l'information lors des assemblées publiques :

- Réseau de transport structurant
- Affichage commercial : volonté d'appliquer les règles de façon plus stricte, conserver un affichage de proximité tout en diminuant la pollution visuelle.
- Nouvelle Vision de l'habitation de la Ville de Québec
- Revitalisation du site de l'ancien poste d'Hydro-Québec sur la rue de la Reine : le projet comporte deux-cent logements, dont une quarantaine pour les jeunes issus des familles d'accueil.
- Travaux parcs à chiens : nouvelle division gros chiens/petits chiens, porte d'entrée déplacée vers l'intérieur du parc, arbres plantés pour absorber les sons.
- Plan de relance post-covid de la ville : verdissement, favoriser les achats locaux, bonifier le dialogue avec les citoyens grâce aux technologies de l'information, etc.
- Développement de la Pointe-aux-Lièvres : passerelle, pavillon et circuit d'entraînement.
- Parc au coin de du Parvis et de la Salle : acquisition du terrain par la ville et tenue de consultations citoyennes.
- Intersection Simon-Napoléon-Parent: le département de l'aménagement de la Ville travaille présentement sur un projet qui inclurait cette intersection ainsi que les coins Caron et Saint-Anselme jusqu'au boulevard Charest (prévu pour 2022).
- Nouveaux trottoirs dans le quadrilatère Lauberivière au printemps 2021.
- Places chaleureuses : deux autres places aménagées au parc Gilles-Lamontagne et à Place de l'Université
- Budget de la Ville investi dans Saint-Roch
- Opposition au projet Laurentia

5. MANDAT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

En 2020, le Conseil de Quartier Saint-Roch a traité deux dossiers en matière de réglementation de zonage qui concerne le quartier Saint-Roch.

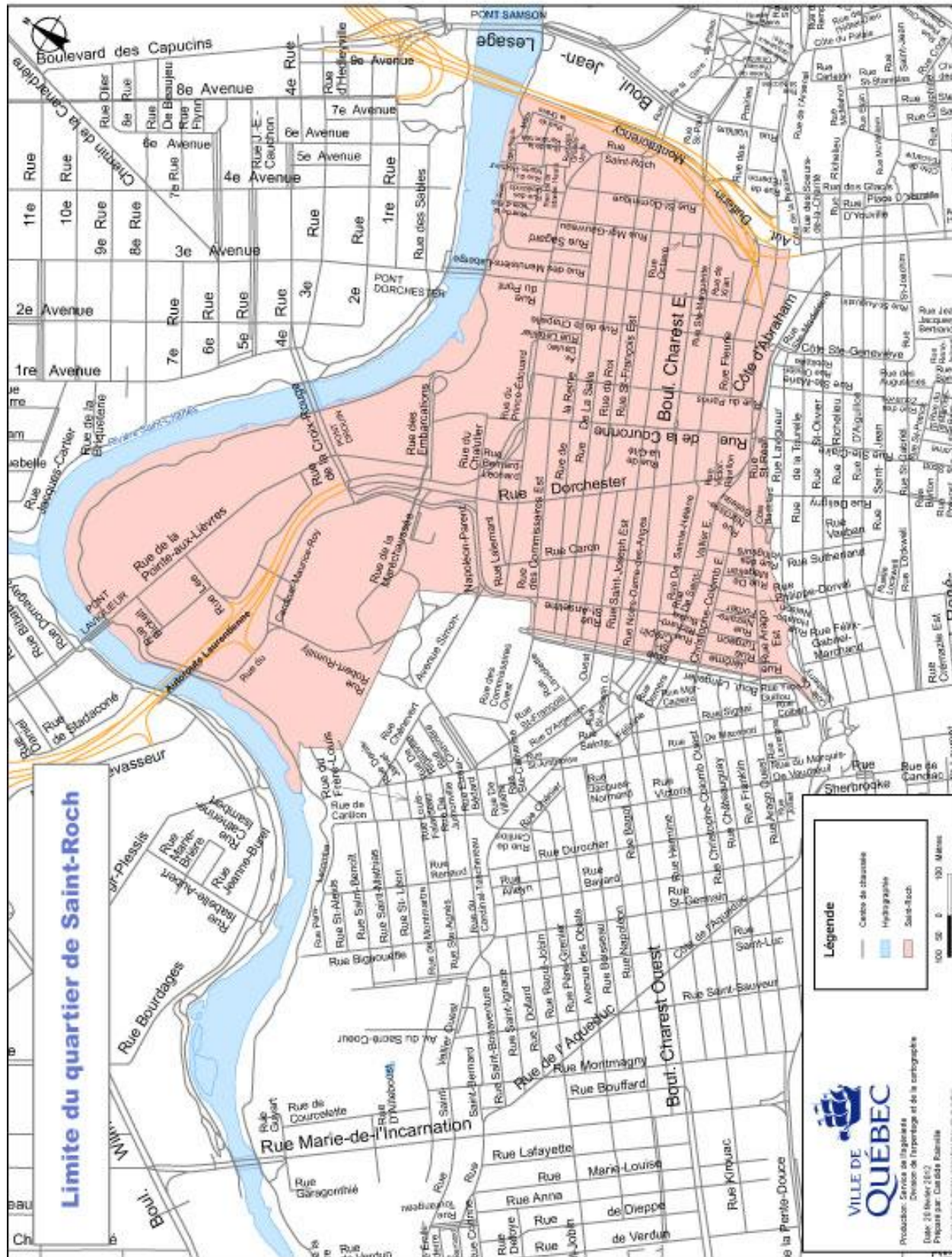
En août, le CQSR a été consulté dans le cadre d'une demande d'opinion pour modifier le PPU du secteur sud du Centre-Ville Saint-Roch. Le rapport peut être [consulté ici](#).

En décembre, dans le cadre d'une demande d'opinion sur l'autorisation la location du projet L.U.N.E dans un immeuble de la rue du Prince-Édouard, le CQSR a émis la recommandation suivante : « À l'unanimité, le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à l'organisme projet L.U.N.E pour l'utilisation du lot numéro 1 478 697 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 420.»

De plus, des dérogations mineures ont été présentées par l'Arrondissement La Cité-Limoilou. Malgré que le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation, il en a fait seulement mention aux assemblées publiques.

Le lien suivant présente les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou (les sommaires décisionnels et les résolutions sont accessibles en cliquant sur le numéro apparaissant dans le procès-verbal de la séance): https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/gouvernance/conseilsarrondissement/lacitelimoilou/proces_verbaux.aspx

6. CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH



7. ÉTATS FINANCIERS 2020

Bilan financier au 31 décembre 2020 - Conseil de Quartier Saint-Roch

Année		2020	2019
		(\$)	(\$)
Actif :	Compte bancaire (incluant fond tiroir de 58\$)	3588	221
	Part sociale	5	5
	Montants à recevoir - budget de fonctionnement	0	0
	Montants à recevoir - budget d'initiative	0	2000
	Total des actifs	3593	2226
Passif :	Montants à payer - budget de fonctionnement	180	130
	Montants à payer - budget d'initiative	3000	2000
	Total du passif	3180	2130
Avoir net :	Actif moins Passif	413	96
	Passif plus Avoir net	3593	2221

Au nom du Conseil de Quartier Saint-Roch:

_____ Véronique Chabot, trésorière au 31 décembre 2020

_____ Philippe Morissette, administrateur au 31 décembre 2020

État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Année	(1)	2020	2019
		(\$)	(\$)
Produits :	Montant non affecté - actif en début d'année (2)	(164)	(160)
	Montants reçus - budget de fonctionnement (3)	1336	1500
	Montants reçus – budget de fonctionnement renflouer déficit	164	0
	Montants reçus - budget d'initiative	4000	175
	Total des Produits (rentré)	5336	1515
Charges :	Montants payés - budget de fonctionnement (4)	1313	1504
	Montants payés - budget d'initiative	4000	175
	Total des Charges (sorti)	5313	1679
	Les produits moins les charges	23	(164)
	Actif net non affecté en début de l'année	(164)	(160)
	Actif net non affecté à la fin de l'année (4)	23	(164)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Note 1. Notes aux tableaux

(1) Correction de la colonne 2019 par rapport aux montants déclarés aux États financiers 2019 déposés en octobre 2020 : La dépense de 175\$ pour la conférence à l'AGA a été dépensée en budget d'initiative (et non en budget de fonctionnement) et un chèque a été reçu spécifiquement pour cette dépense. Un chèque de 1500\$ a été reçu en janvier pour le fonctionnement de l'année.

Il y a un fond de tiroir de 58\$ provenant des projets d'initiatives des années antérieures à 2018 dont il a été convenu de conserver comme tampon dans le compte afin d'éviter les chèques à découvert (comme cela s'est produit en 2019). Alors ce montant est rentré et sorti du flux 2019 afin que cette somme soit maintenant attribuée. Voir l'explication dans les États financiers de 2018, déposé en avril 2019.

(2) En 2018, le CQSR a dépensé 1485\$ en fonctionnement, mais la ville a versé un montant de 1325\$. Il y a donc un déficit de du budget de fonctionnement que la ville doit renflouer au CQSR pour cette année 2018. Voir l'explication dans les États financiers de 2018, déposé en avril 2019.

(3) En 2020, le CQSR a reçu un montant de 1500\$ en fonctionnement pour l'année. Un montant de 164\$ est utilisé pour renflouer le déficit déclaré en 2018 et reporté en 2019. La balance du montant, soit 1336\$ est alloué au fonctionnement de 2020.

(4)

Dépenses fonct. du 1 janvier au 31 déc 2020	(\$)
Frais bancaires	35,40
Registre des entreprises	36
MonSaintRoch	333,43
Secrétariat de rédaction (déc 2019 à déc 2020 inclus)	805
Collations aux assemblées	34,90
Papeterie, impressions	23,54
Frais réunions préparatoires	45
Total dépenses de fonctionnement en 2020	1313
Déficit années précédentes fonctionnement	164
Alloué au fonctionnement 2020 sur le 1500\$ reçu	1477

Dépenses fonct. du 1 janvier au 31 déc 2019	(\$)
Frais bancaires	80,40
Registre des entreprises	54,25
MonSaintRoch	287,44
Secrétariat de rédaction (déc 2018 à nov 2019 incl)	850
Collations aux assemblées	56,80
Papeterie, impressions	55,30
Frais réunions préparatoires	120
Total dépenses de fonctionnement	1504

(4) En janvier 2021, le chèque reçu est de 1500\$, le budget disponible pour le fonctionnement en 2021 est donc de 1523\$ et on conserve le fond de tiroir de 58\$ (montant attribué).

Note 2. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 21 février 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier de Saint-Roch. Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

Note 3. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 4. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.